

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 MAI 2025**

Délibération n°2025.05.063

Conservatoire Gabriel Fauré : refus du legs d'un piano et de partitions de musique de Madame Jeanne JOUBERT

LE VINGT HUIT MAI DEUX MILLE VINGT CINQ à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 22 mai 2025

Secrétaire de Séance: Francis LAURENT

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **48**

Nombre de pouvoirs: **19**

Nombre d'excusés: **8**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Serge DAVID, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Anthony DOUET, Chantal DOYEN-MORANGE, Christophe DUHOUX, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Martine LIEGE-TALON, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Thierry ROUGIER, Gérard ROY, Roland VEAUX, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Brigitte BAPTISTE à Thierry MOTEAU, Jacky BONNET à Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Catherine BREARD à Monique CHIRON, Michel BUISSON à Francis LAURENT, Minerve CALDERARI à Raphaël MANZANAS, Jean-François DAURE à Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS à Pascal MONIER, Nathalie DULAIS à Joëlle AVERLAN, Jean-Luc FOUCHIER à Isabelle MOUFFLET, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique ARLOT, Corinne MEYER à Martine RIGONDEAUD, Benoît MIEGE-DECLERCQ à Jérôme GRIMAL, Dominique PEREZ à Michel GERMANEAU, Martine PINVILLE à Fabienne GODICHAUD, Jean-Philippe POUSSET à Sophie FORT, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Sandrine JOUINEAU,

Excusé(s):

Séverine ALQUIER, Françoise DELAGE, Denis DUROCHER, Thierry HUREAU, Charlène MESNARD, Philippe VERGNAUD, Marcel VIGNAUD, Vincent YOU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250528-2025_05_63-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2025

Publication : 06/06/2025

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MAI 2025

**DÉLIBÉRATION
N°2025.05.063**

Rapporteur : Monsieur DESAPHY

CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE : REFUS DU LEGS D'UN PIANO ET DE PARTITIONS DE MUSIQUE DE MADAME JEANNE JOUBERT

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : FÉDÉRER PAR LA CULTURE

Enjeux : [10404 -1) EMANCIPATION PAR ENSEIGT ET ÉDUCATION ARTISTQ]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD 1 : Accès aux services
- ODD 3 : Accès à la culture, amélioration des conditions de vie
- ODD 4 : Assurer l'accès à chacun à une éducation de qualité, accès aux formations
- ODD 10 : Réduire les inégalités, politiques publiques d'égalité, de cohésion sociale et de développement, égalité territoriale, équité fiscale et tarifaire, égalité des chances

Le 28 février 2025, le conservatoire Gabriel Fauré a reçu un courrier de succession de de l'étude notariale, l'Office des Valois, située au 2 rue d'Iéna à Angoulême, concernant Madame Jeanne Joubert.

Par ce courrier, le conservatoire est informé du souhait de Madame Jeanne Joubert de léguer par succession au conservatoire Gabriel Fauré un piano ainsi que des partitions de musique. L'acceptation de ce legs est conditionnée par l'engagement du conservatoire à procéder à l'enlèvement du piano depuis son lieu de stockage.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250528-2025_05_63-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2025

Publication : 06/06/2025

Il a été demandé à Monsieur Jean-Marc Senet, accordeur de piano pour le conservatoire depuis plusieurs années, qui a connaissance du parc de pianos de l'établissement et de ses besoins pédagogiques, d'effectuer une expertise du piano, pour en connaître l'état exact ainsi que les perspectives que ce dernier pourrait offrir.

L'expertise a conclu que le piano présente une nécessité de remise en état importante avec des réparations liées à une forte exposition à l'humidité.

De plus, le piano présenterait un intérêt pédagogique principalement lié à l'enseignement de la musique de chambre, discipline enseignée au conservatoire à hauteur de quelques heures par semaine mais qui ne nécessite pas dans l'immédiat la présence d'un piano spécifiquement et uniquement lié à son activité.

Par ailleurs, les salles de piano ne présentent pas de places suffisantes pour en accueillir un nouveau dans de bonnes conditions.

En se fondant sur ces éléments et en concertation avec les enseignants du département piano du conservatoire, il ne semble pas pertinent d'accepter ce legs.

Je vous propose :

D'APPROUVER le refus du legs adressé par Madame Jeanne JOUBERT au conservatoire Gabriel Fauré.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à notifier le refus auprès du notaire chargé de la succession de Madame JOUBERT.

Pour : 67 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250528-2025_05_63-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2025

Publication : 06/06/2025